

# PV Premier conseil d'école de l'année 2020-2021 – Ecole Henri Dès Pléchâtel –

**12 novembre 2020 18h30/20h30**

En présentiel restreint (crise sanitaire)

Présent.e.s : M. Bourrasseau Maire ,Mme Lejeune Directrice, Mmes Jubin et Giffard-Neuhaus enseignantes ; Parents : Mmes Verdon, Le Goff, Busnel, Mau, Lhotellier, M. Bichotte

Excusé.e.s : Mme Carré IEN , Mme Teilard, élue aux affaires scolaires , M. Hamon Adjoint aux bâtiments - Mmes Bouard, Penquerc'h, Patriarca, Noblet, Goacolou , M. Bily, ; Parents : Mmes Loiseau, Benaych, Blandin, Trevin, Bouriau

## • **ELECTIONS**

- Vote par correspondance uniquement depuis cette année, forte participation.
- Résultats des élections : 66 % de participation (55,5% l'an passé), 11 élues, 7 titulaires et 4 suppléantes (liste affichée à l'école et aussi consultable sur le site internet, avec le trombinoscope). Pour consulter le rôle des représentants de parents : <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID173/les-representants-des-parents-d-eleves>
- Des élections de délégués de classe ont été organisées dans les classes de cycle 2 et 3 . Plusieurs réunions seront programmées sur l'année. L'an passé des décisions sont venues des enfants (médiateur de cour, circuit de billes, cloche...)

## • **RENTREE 2020**

Pas de changement de l'équipe éducative cette année : 3 ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), 1 AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) et 8 enseignants dont Mme Goacolou absente qui est toujours remplacée par Mme Penquerc'h .

Depuis le 2 novembre nous accueillons un service civique universel (SCU) Ludivine Corvaisier. Elle sera présente jusqu'à fin mai.

Mme Lejeune est aussi la directrice missionnée de la circonscription, elle a donc 2 fonctions en plus : Assistante de prévention et Coordonnatrice du PIAL (Pôle d'inclusion d'accompagnement localisé qui gère les AESH). Elle est déchargée les jeudi et vendredi pour cette mission et le mardi pour l'école.

**27 TPS PS** Virginie Penquerc'h avec Jocelyne Ferron (3 TPS en janvier)

**23 MS GS** Emmanuel Bily avec Karine Massiot et Nadine Godet

**20 GS CP** Anaëlle Noblet avec Christine Ledoyen

**20 CP CE1** Nadège Jubin

**21 CE1 CE2** Géraldine Patriarca et Séverine Madec (AESH)

**21 CE2 CM1** Florence Giffard-Neuhaus

**21 CM2** Sandrine Bouard et Laurence Lejeune (Directrice) le lundi

**153 élèves et 110 familles** (159 l'an passé et 110 familles)

Stagiaires : 2 étudiants en sciences chez Mme Patriarca Novembre/décembre, 2 étudiantes ATSEM en novembre et décembre

## • **BILAN FINANCIER 2019-2020**

Solde rentrée 2020 : **6887,79 euros** (Solde rentrée 2019 : 6581,69 )

*Nous avons encore de l'argent dans nos caisses car nous avons annulé les sorties et spectacles prévus l'an passé du fait de la COVID.*

Participation des familles à l'USEP 2020 -21: **635 euros** (830 l'an passé)

Prix des cotisations versées à l'USEP 2020 -21: **933,44 €** (929,70 l'an passé) + OCCE pour la classe de CM2 50,73€ (49€ l'an passé pour les TPS PS)

*La participation des familles ne couvre pas le prix des cotisations.*

Gain pour l'année 2019-2020: **9261,88 euros**

(photos 221,73, vente marché de Noël 273,50, Chocolats 220,40, Subvention mairie Noël 1422, APE 4500,

Récolte papier : 509,30 + 80,40) -

Ventes organisées cette année : brioche, photos, chocolats à pâques

Dépenses : 8573,71 euros (Cinéjeunes : 1233,71, OCAS SPORT 540, Cadeaux de Noël 380 , Terrain de billes 2634...)

### ➤ **ORGANISATION DE CERTAINS ENSEIGNEMENTS**

- Natation : les piscines avoisinantes étaient complètes ou la seule disponible nous proposait des créneaux non compatibles avec nos horaires (Janzé retour vers 17h20)
- Langue vivante : l'anglais est couvert du CP au CM2 par des échanges de services, Mmes Jubin, Penquerc'h, Patriarcq et Lejeune font l'anglais. Nous avons la chance d'avoir Mme Giffard pour des actions ponctuelles en allemand, Mme Jubin pour l'espagnol et Mme Lejeune pour le gallo. Nous allons organiser des journées langues dans l'école (voir projet)
- Carte Scolaire : La rentrée des 6èmes se fera au collège du Chêne vert à Bain en 2021 (cf fin CR 2<sup>ème</sup> CE 2019/2020), se pose la question d'un enseignement éventuel de l'allemand à Pléchâtel dès les CM1 du fait qu'il y ait allemand dans ce collège. La directrice va se renseigner.
- APC activités pédagogiques complémentaires : elles sont le mardi de 16h20 à 17h15 toute l'année, Elles ne concernent que les classes de cycle 2 et 3 en français et maths pour des élèves ayant besoin d'un coup de pouce. En janvier, des GS seront peut-être intégrés.

### • **SECURITE et SANTE DANS L'ECOLE**

- PPMS (Plan Particulier de mise en sûreté Risques majeurs et attentats) : la mise à jour est faite.
- L'exercice PPMS du 12/10 s'est fait avec M. Stéphane Gaillard, nous avons pu tester le nouveau dispositif d'alarme lumineuse installé par la mairie.
- Un exercice Incendie a été réalisé le 26/09/2019 : RAS, évacuation en 2 min.
- Nous avons dorénavant une infirmerie dans l'école afin d'accueillir des professionnels pour des soins. Nous remercions la mairie pour ces travaux.
- La question du dortoir est posée quant à la taille et au nombre d'enfants pouvant être accueillis. M. Le maire en prend note. 3 nouveaux matelas ont été achetés.
- Les écoles sont passées en plan « Vigipirate attentat » : surveillance accrue des entrées, pas de stationnement ni d'attroupement devant l'école, les horaires doivent être scrupuleusement respectés.
- Le portail rue des maréchaux n'est pas assez sécurisé (le maire en prend note).
- Protocole sanitaire renforcé : les élèves sont par cycle depuis le début de l'année pour les entrées, les récréations, la cantine et la garderie ; le lavage des mains est renforcé et le port du masque devient obligatoire à partir du CP, également une aération renforcée est opérée. Pas de retours négatifs des enfants, ni des parents. Tout le monde s'est adapté à la situation.
- La mairie a fourni un stock de masques jetables pour pallier aux oublis éventuels de certains élèves.

### ➤ **PROJETS**

- Thème de l'année : développement durable → élevages dans plusieurs classes, partenariat avec la Ipo pour les cm2, sortie « nettoyons la nature » pour toutes les classes, tri des déchets dans toutes les classes, déplacement à la benne à papier par 2 CM2 chaque mardi, projet CM2 avec la courte échelle autour du recyclage, jardinage pour les maternelles.
- Suivi du Vendée globe par les classes de CE2/CM1 et CM2
- Une journée des langues (ou plusieurs) sera organisée en exploitant les compétences des enseignants de l'école et des parents.
- Participation à la journée nationale « Non au harcèlement » 5 novembre par toute l'école, avec réalisation d'une fresque collective. Une intervention de la brigade des mineurs s'est faite dans les classes CE2/CM1 et CM2, qui sera prolongée l'an prochain.
- Projet de mise en couleur des poteaux en maternelles, attente d'une demande de subvention auprès de la DAAC avec intervention d'une artiste.
- Litteralouest PS au CM2 : festival de Guichen avec sélection d'albums jeunesse par niveau de classe

suivi de l'élection du livre coup de cœur, visite éventuel d'un auteur ou d'un illustrateur dans les classes.

- Projet musique avec un musicien intervenant (subventionné par la communauté de communes), pour les 3 classes de maternelle (projet de l'an passé qui avait été arrêté du fait du confinement)
- Cinéjeunes : de la PS au CM2 , plusieurs films sont visionnés avec venu d'intervenants
- Ciné-concert à Bain offert par la communauté de commune du CP au CM2 en octobre
- Projet slam CM2 en novembre et décembre avec un intervenant (la représentation n'aura pas lieu mais sera filmée) puis théâtre avec l'OCCE.
- EPS : des interventions dans les classes du CP au CM2 par l'OCAS (Office cantonale des sports) et l'animateur sportif communal (JA Volley). Avec l'USEP : bal breton, semaine olympique, des rencontres... Voile en avril à Bain pour les CE2 CM1 CM2 (5 séances)
- Au printemps, organisation d'une course solidaire au profit de la mucoviscidose (une élève atteinte dans l'école)
- En lien avec la commune et les autres écoles de Pléchâtel, de novembre à janvier : récolte de piles pour le téléthon
- Déplacement à la bibliothèque depuis le début de l'année pour les classes de la MS au CM2. Toutefois Mme Borg, depuis le 2 novembre, nous fait des sélections par classe comme les bibliothèques sont fermées.
- Photo de classe : réalisée le 3 novembre avec respect des gestes barrières. La photographe a été très vigilante. La commande et le paiement se fera en ligne.
- Point sur le film de Guillaume Kozakiewicz : il est venu filmer de mai à juillet, toutefois en plein montage, il a souhaité revenir pour filmer le renforcement du protocole sanitaire. Le rectorat a donné son accord. Les parents ont signé un accord pour filmer.

#### ➤ **EVALUATIONS**

- Il y a eu les Évaluations Nationales pour les CP et CE1 début septembre. Les résultats ont été analysés et restitués aux parents. Une deuxième évaluation pour les CP en janvier.
- Niveau A1 anglais : CM2 en mai

#### ➤ **REGLEMENT INTERIEUR :**

- Les nouveautés validées l'an passé : vote par correspondance et obligation scolaire à 3 ans dans l'année civile (2017 cette année)
- En période de covid et pour éviter tout échange, nous vous rappelons l'article 4c du règlement 4c/ Méfiez-vous aussi des bijoux (chaînettes, boucles d'oreilles pendantes. . .) qui risqueraient d'être perdus ou cassés. Ne laissez pas votre enfant venir avec de l'argent dans les poches. Votre enfant ne doit pas apporter de jouets, d'objets personnels à l'école (conflits, perte, casse...), exceptés les « doudous » [et billes en cycle 2 et 3]
  - Les 4 entrées des écoles depuis la rentrée sont en rapport avec le protocole exceptionnel, le règlement n'est donc pas changé.

#### **NUMERIQUE**

- La mairie a validé un abonnement pour l'assistance et la maintenance informatique avec MICRO-C et avec ASI pour l'assistance du photocopieur. Nous les en remercions, cela va faciliter les interventions.
- Toujours en attente de la demande de subvention et du projet envoyé en juin dans le cadre du Label Ecole Numérique – Réponses début 2021 – Montant : 9000€ (voir CR CE n°3 2019-2020)
  - Espace numérique de travail (ENT): disponible sur Toutatice pour les parents ( utilisé lors du confinement), remis à jour pour une éventuelle utilisation. L'accès sera communiqué ultérieurement.
- Les ateliers numériques pour les cycles 3 avec M. Guelé sont annulés, car le nouvel animateur n'a pas ces compétences. Toutefois, l'enseignant référent de l'Éducation nationale, interviendra sur un projet de programmation en mars pour les CM2.
  - Pour communiquer avec les parents : Twitter privé @HdèsPléchatel (n'hésitez pas à vous inscrire), site internet (articles) et mailing (nouveau depuis cette année)

## ➤ TRAVAUX

- Les escaliers du petit jardin ont l'enduit qui se dégrade, des infiltrations d'eau à vérifier.
- Tag ancien sur le mur de l'école (façade maternelle) : le maire nous annonce un financement prévu.
- Ouverture des velux des 3 classes de cycle 2 à vérifier car l'aération est obligatoire dans le protocole.
- Sonnette d'entrée audible dans le bureau de la directrice : les travaux sont prévus et en attente de réalisation.
- Manque le lavabo dans les toilettes réhabilitées de l'infirmerie : attente du poseur suite à une erreur de commande.
- Peinture : la classe des CE1 CE2 a été repeinte aux vacances de la Toussaint. Elle est magnifique. La directrice demande si le bureau pourrait être repeint.
- Installation des nichoirs à prévoir
- Attente des délégués : la cloche, les bancs autour du « rond-point », aménagement de la structure
- Une réflexion sur la réhabilitation de la cour de maternelle est à prévoir à moyen terme.

- **REMERCIEMENTS DE L'EQUIPE** : M. Bourasseau et la mairie pour leur soutien et notamment M. Hamon pour le suivi des travaux et Mme Teillard pour l'accompagnement, les parents élus pour leur investissement, Mme Borg pour son accueil et sa flexibilité et M. Gaillard et son équipe pour sa réactivité. Bienvenue à Florent Renou, nouvel animateur

## ➤ QUESTIONS DES PARENTS

### 1/ EQUIPEMENT - FOURNITURES SCOLAIRES.

Les cartables des enfants sont vraiment trop lourds (toutes classes confondues), le week-end et pour les vacances scolaires. Est-ce une directive de l'Education Nationale de signer de manière hebdomadaire les cahiers "de travail" des enfants ? Nous faisons confiance aux institutrices/instituteurs et nous faisons confiance à nos enfants. Cette obligation de contrôle de la production quotidienne des uns et des autres est "pesante" dans tous les sens du terme, en plus de contribuer à déformer le dos des enfants.

*L'équipe remercie les parents de leur confiance, toutefois nous vous demandons de signer les cahiers afin que vous ayez un échange sur le travail de votre enfant et ayez connaissance de ce qu'il fait en classe. La demande de signature varie d'une classe à l'autre et n'est pas forcément hebdomadaire. Au moment des vacances, certains cahiers spécifiques repartent effectivement dans les familles uniquement à cette occasion, et alourdissent le cartable. Nous sommes bien conscients de ce poids, mais vous pouvez ainsi voir l'avancée de votre enfant dans des matières tels que les sciences, l'anglais...*

*Toutefois, il est à noter que certains élèves ont plusieurs trousseaux souvent très lourds et bien chargés. Veillez à ce qu'il n'ait que l'indispensable. Et les gourdes demandées, pour répondre au protocole sanitaire, peuvent aussi alourdir le cartable. Nous restons vigilants.*

Serait-il possible d'envisager la réutilisation des cahiers de poésie, de brouillon, de devoirs (...) d'une année sur l'autre ?

*L'an passé, les cahiers n'ont pas été remplis du fait du confinement, mais en général un cahier ne peut faire 2 ans, il faudrait de toute façon le compléter en cours d'année et il est souvent abîmé en fin d'année à force d'être manipulés. Seul le cahier d'anglais est continué. D'autre part, cette année, chez notre fournisseur, certains cahiers*

qui n'existaient qu'en 96 pages, sont désormais en 48 pages, bonne nouvelle.

Nous vous invitons à réutiliser les pages vierges pour dessiner, faire les devoirs, les listes de courses...etc.

D'autre part, avec une nouvelle année, le moment de la rentrée revêt un caractère fort agréable avec la découverte des nouveaux cahiers tout neufs !

## **2/ LANGUES.**

J'aimerais savoir pourquoi le Gallo a été choisi. C'est une langue en déclin qui n'a que très peu d'intérêt ! J'aurais aimé que mon enfant renforce son Anglais ou découvre une autre langue vivante : Allemand, Espagnol ou même Breton.

*Le gallo est aussi une langue vivante. Mme Lejeune est formée à enseigner le gallo, c'est la deuxième langue reconnue de Bretagne et parlée dans toute la Haute Bretagne dont Pléchéat fait partie. Dans les programmes, la langue régionale prend une large place. Cette langue a autant de locuteurs que les bretonnants suite à une enquête socio-linguistique datant de 2016. Le gallo est la langue parlée à Pléchéat originellement, il y a même un parler particulier et un livre le répertoriant, ce qui revêt son intérêt...*(<https://sites.google.com/site/plechatellaborde/la-gallo>)

*Toutes les langues régionales sont en danger et c'est maintenant qu'il faut les sauvegarder en sensibilisant les jeunes générations. Elles font partie de notre patrimoine comme culture immatérielle à sauvegarder comme les danses, les contes, les chansons, les sports traditionnels. Ouvrir les élèves à n'importe quelle autre langue est toujours un bénéfice, et cela est prouvé, un avantage pour l'apprentissage d'autres langues. L'enseignement du gallo en CM2 revêt plus de la sensibilisation, l'anglais est travaillé tous les jours dans cette classe. Pour le gallo, Mme Lejeune s'appuie sur une méthode <http://www.classiers.bzh/index.php/fr/la-methode-d-apprentissage/15-min-de-gallo-par-jour>*

*Nous travaillons l'anglais dans la mesure des horaires du programme. Le choix de l'enseignement d'une autre langue étrangère ne relève pas de notre compétence, toutefois, nous sommes sensibles aux autres langues et envisageons des journées autour des langues (voir projets).*

## **3/ FILM.**

- Qu'en est-il du projet de M. Guillaume Kozakiewiez suite au tournage qui a eu lieu en mai et juin ? Une diffusion est-elle prévue ? *Voir réponse ci-dessus (projets) . Une diffusion sera bien entendu prévue.*

## **4/ PISCINE.**

Le Petit Pléchéatellois nous informe que les élèves de l'école St Michel pourront bénéficier de séances de piscine. Pourquoi n'est-ce pas le cas de nos enfants ? *Voir réponse ci-dessus (organisation des enseignements)*  
*Le nombre d'élèves concernés à St Michel est moins conséquent et ils peuvent se rendre aux bains d'Elmer, piscine privée très petite. L'école demande si le car initialement prévu et payé par la mairie pour aller à la piscine, peut être transféré sur les trajets pour la voile.*

## **5/ REMERCIEMENTS.**

Je souhaite remercier toute l'équipe éducative de l'école pour leur gentillesse et leur efficacité, notamment dans cette période très compliquée

*L'équipe est touchée par cette remarque et remercie le parent qui s'est exprimé.*

## **6/ QUESTION à la mairie : RESTAURANT SCOLAIRE**

Lors du temps de récréation dans la cour de la cantine, le port du masque, après le déjeuner, peut être mal vécu par les enfants. Une approche pédagogique de l'application des protocoles a-t-elle été vue avec les encadrants ?

*Les enseignants répondent : dans chaque classe il y a eu un temps pour expliquer le port du masque le lundi de la rentrée, nous nous sommes calés avec la cantine pour le moment du changement de masque. Un petit film a été envoyé aux parents afin de les préparer. C'est un travail à mener en collaboration : parents/école/périscolaire.*

Qui s'occupe de la programmation des menus de la cantine ?

*Un prestataire (Harmonie à Vannes) dont la mairie est très satisfaite, fait des propositions avec l'aide d'une diététicienne, puis une commission réunissant des élus, des parents, des restaurateurs de la commune et la référente périscolaire donne son avis et peut faire changer des éléments.*

Pourquoi les enfants doivent-ils porter leurs masques quand on leur demande de faire sport en extérieur sur le temps du midi (on sait d'ailleurs que ce n'est pas recommandé), d'autant plus qu'ils ne le portent pas en salle de sport avec l'école ?

*Le protocole impose le port du masque lors des temps de récréation sur le temps de cantine comme à l'école. Les règles sont les mêmes. Les masques sont retirés seulement sur les temps d'EPS effectifs.*

*Le maire réaffirme que les parents peuvent l'appeler si des questions persistent.*

Relecture par : Mmes Jubin, Le Goff, Mau et Lhotellier

Accord de M. Bourasseau et Mme Teilard pour le contenu

Signature secrétaire

